

| théâtre des Îlets |

Le théâtre des Îlets
centre dramatique national de Montluçon
région Auvergne-Rhône-Alpes
recherche un/une directeur.trice technique
CDI – temps plein

Description de l'organisme

Le théâtre des Îlets, centre dramatique national de Montluçon (direction Carole Thibaut) est un lieu de création axé autour des écritures contemporaines, auquel est associée une vingtaine d'artistes ainsi qu'une jeune troupe en professionnalisation. Il développe des saisons *In&hors*, avec des spectacles qui investissent ses deux salles (de 276 et 60 places) ainsi que des lieux non équipés en zone rurale. Lieu engagé, fort d'une histoire marquante de la décentralisation, son projet artistique est tissé de liens étroits entre créations, publics et territoires, porté par une équipe de 15 salarié·e·s permanent·e·s et une équipe d'intermittent·e·s.

Description des missions confiées

Mise en œuvre des moyens techniques pour l'activité artistique du théâtre

- Pour les créations « maison » (de la directrice ou d'autres artistes), le·la directeur·trice technique a la responsabilité des moyens techniques en lien avec les équipes de création. Il·elle suit les budgets techniques de création, prévoit les équipes d'accueil nécessaires, est force de proposition technique, réalise les documents liés à la création (fiche technique et dossier de sécurité), supervise la préparation des premières dates de tournée le cas échéant.
- Pour les accueils, les co-productions, les résidences de création et de manière générale toutes les activités artistiques ayant lieu au théâtre des Îlets, il·elle étudie les demandes techniques ou dimensionne les besoins techniques suivant le degré d'avancement du processus de création.
- Il·elle dimensionne également les besoins techniques et prévoit les moyens humains et matériels nécessaires pour les dates en itinérance dans les lieux non dédiés et la programmation urbaine. Il·elle valide les jauges, les implantations du public dans le respect des règles de sécurité, participe à l'élaboration des dossiers nécessaires auprès des pouvoirs publics. Il·elle peut être amené·e à effectuer des repérages.
- Lors des phases de programmation, il·elle vérifie la cohérence des plannings d'activité avec les ressources disponibles (lieux, matériels, moyens humains).

Encadrement du pôle technique

Il se compose de l'équipe permanente (2 régisseurs généraux et 1 alternant) et de l'équipe intermittente. En plus des deux salles de représentation et de répétition, le CDN compte un petit atelier de construction ainsi qu'un atelier costumes.

- En lien avec le service administration, le·la directeur·trice technique assure le suivi administratif de l'équipe technique permanente (demandes de congés, formations, suivi des heures) et intermittente (supervision de la réalisation des contrats de travail, suivi des visites médecine du travail et habilitations professionnelles)
- Il·elle anime l'équipe technique par le biais de réunions récurrentes ou ciblées, entretiens annuels. Il·elle veille à maintenir une équipe exigeante et variée, répond aux candidatures et aux demandes de stages. Il·elle donne les grandes lignes des recrutements des intermittent·e·s et valide les plannings élaborés par la régie générale.
- Le·la directeur·trice technique a la responsabilité financière du pôle technique. Il·elle élabore avec la directrice administrative et suit les budgets techniques de structure et de spectacles; il·elle participe à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions d'investissement, et assure le suivi des achats.
- Comme les autres responsables de pôle, il·elle assure par roulement les permanences cadre lors des représentations au CDN et éventuellement hors les murs.
- Il·elle peut être amené·e à représenter la direction, quand les sujets abordés le·la concernent, auprès des instances représentatives du personnel.

Responsabilité du bâtiment et des matériels

- Le·la directeur·trice technique supervise la maintenance et l'entretien du bâtiment et de ses équipements (matériel scénique, bar, cuisine, réseaux informatiques, véhicules) assurés par son équipe, du personnel municipal ou des prestataires extérieurs.
- Il·elle assure une veille technologique et est force de proposition tant auprès de la direction que des partenaires institutionnels
- Il·elle étudie les projets d'aménagement, de transformation du bâtiment et d'équipements techniques. Des travaux d'aménagement du théâtre sont actuellement envisagés. En cas de réalisation, il·elle en assurera le suivi et la supervision.

Responsabilité de la sécurité du public et des personnes

- Le·la directeur·trice technique est la référence de la direction en matière de sécurité incendie et de sûreté des personnes. Il·elle propose des solutions permettant de concilier le respect de la réglementation et les besoins de la création.
- Il·elle fait réaliser les vérifications obligatoires et assure la tenue du registre de sécurité.
- En binôme avec la directrice administrative, il·elle établit ou met à jour les différents documents liés à la sécurité des salariés : document unique, plans de prévention, relations avec la médecine du travail.

Profil recherché

- Formation supérieure en direction technique appréciée et/ou expérience dans un poste similaire.
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel) et d'au moins un logiciel de plan (Autocad, Vectorworks...)
- Goût du travail en équipe, capacités managériales, capacité d'organisation et d'anticipation, autonomie, rigueur, sens des responsabilités, résistance au stress.
- Intérêt pour la création contemporaine théâtrale et le spectacle vivant
- Permis B indispensable
- Disponibilité en soirée et, occasionnellement, le week-end

Conditions

- CDI forfait jours annualisé (207 jours/an)
- Rémunération groupe 3 de la convention collective Syndeac (échelon selon expérience) + Tickets restaurant

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation, avec pour objet « Candidature direction technique » par email uniquement au plus tard le 23 mai 2022 à Véronique Dubin à l'adresse recrutement@cdntdi.com.

Entretiens prévus à Montluçon entre le 7 et le 14 juin. Prise de poste idéalement le 22 août 2022 et au plus tard le 1^{er} septembre 2022.